

M. le commissaire de police Simon ran-
cote, en effet, au tribunal, que dans la vi-
sion qu'il a faite au domicile des époux
Caby, il a été frappé du nombre et de la
variété des objets qui ont passé sous ses
yeux. Il y avait 400 robes de coton, 18
boîtes de biscuits, 112 fusils, etc. Les
approvisionnements étaient suspects d'au-
tant plus que, depuis dix longtemps des
sustractions se commettaient dans la fil-
ture de M. Milliez frères, et que précé-
demment la femme Caby travaillait dans cette
usine, rue de l'Ommelet. Elle rapportait,
chaque jour, une fois une pièce, une fois une
autre, ce qui avait fini par faire de la
chambre qu'elle habitait un véritable ma-
gasin.

La femme, interrogée d'abord comme
principale accusée, est très embarrassée
pour expliquer l'origine de toutes ces mar-
chandises.
De l'interrogatoire du père Caby, ce qu'il
résulte de plus clair, sont les condamna-
tions qu'il a subies antérieurement. Il en
reconnait trois dont une pour recel et il a
l'air très-étonné quand M. le Président lui
démontre d'une manière péremptoire qu'on
a trouvé à son actif sept condamnations
bien comptées.

Pas, possible, a-t-il l'air de dire, et
quand M. le Président lui en a fait le compte
bien détaillé, il ajoute à demi-voix : « Je
ne m'en souviens, ma foi plus. Enfin !...
J'ai 64 ans et la mémoire baisse mais j'ai
toujours défendu à ma femme de voler » Il
paraît ! Le joli couple est condamné à
passer 6 mois à la maison d'arrêt. Ce sont
toujours autant d'économies de frais de
ménage, semble dire notre voleuse de bo-
hèmes.

— CALAIS. — Le mouvement des voyageurs
entre la France et l'Angleterre par Calais et
Douvres, pendant le mois de juin dernier, a été
de 12,205 voyageurs, et pendant le premier se-
mestre de cette année, de 83,129 passagers. Ce
chiffre offre une augmentation de 9,905 passagers
sur celui de l'année dernière.

— CAMBRAI. — M. le maire, est parti pour
Douai, par le train de 11 h. Il a été reçu par
des dames et soldat garni, le fameux La-
rose, le faux monnayeur, dont son évian de
la Maison d'arrêt de Cambrai a fait une célé-
brité. La foule énorme qui stationnait à la
porte de la prison, pour apercevoir le héros de
cette évian, qui a ému, un instant Cambrai,
n'a pas été peu surpris de ne voir dans Laroze
qu'un petit homme malin et chétif. On se le
figurait tout autre après ses exploits.

— AVOIN-BIER. — Deux soldats de 1^{er} de ligne
eurent la malheureuse idée de se baigner dans
le canal près de Provilly, une heure environ
après la soupe du soir. L'un d'eux, D. Fache,
âgé de 22 ans, venait de traverser le canal à la
nage quand il disparut tout à coup. Son cama-
rade le chercha en vain. Le cadavre n'a été
retrouvé que dans la soirée. Ce malheureux
avait succombé à une congestion.

— LA GRÈLE DE MERcredi soir a fait d'épouvan-
tables ravages sur les territoires compris entre
Cambrai et Bapaume. On nous cite des champs
entièrement hachés. Il s'est produit en cer-
tains endroits un phénomène semblable à celui
qui a si rapidement gâté les pommes de terre
l'année dernière. La pluie « punit » le souffre.
Deux heures après qu'elle était tombée, les
rouleaux étaient noirs, et l'odeur qu'elles ré-
pandaient était si forte qu'on a dû « fouler » im-
médiatement ces terrains.

— BOULOGNE-SUR-MER. — M. Graymon, sous-
préfet de Boulogne-sur-Mer, est nommé préfet
de la Corrèze, en remplacement du titulaire,
qui est mis en disponibilité sur sa demande.

— M. Guillaume Delattre, rédacteur en chef
de la *Colonne*, vient d'être nommé ministre de la
guerre sur sa démission d'officier au 2^e bataillon
du 7^e régiment territorial d'infanterie.

— DOUVRÉ. — Un jeune homme, âgé de 14
à 15 ans environ, vient d'être retrouvé au fond
d'un puits dont l'orifice est à niveau du sol ;
ses vêtements ont été trouvés sur le bord ; on
présume qu'il s'est noyé volontairement pen-
dant la nuit.

— MARQUËS. — On nous annonce la mort de
M. Charles Martinet, notaire honoraire, ancien
maire de Marquise et conseiller général pour
ce canton.

— BERLAIMONT. — Le 2 courant, le nommé
Ernest Proynet, âgé de 38 ans, cantonnier sur
la ligne de Valenciennes à Aulnoye, a été
trouvé mort sur la voie, à huit kilomètres du
Quésnoy, en pleine forêt de Mormal. Le crâne
était fracturé en plusieurs endroits et les
fragments d'os étaient enfoncés dans le cer-
veau. Proynet avait été tamponné par un train
de Ballast. La mort a dû être instantanée.

— CAVRICOEUR. — Un moulin à vent, appar-
tenant à la Mme Modestine Châtelle a été in-
cendié le 30 juin dernier. La perte, assurée, est
de 4,000 fr.

— Chemin de fer de Denain à St-Amand. —
Le ministre de la guerre vient d'adres-
ser la lettre suivante à M. Alfred Girard,
député de la 2^e circonscription de Valen-
ciennes :
Monsieur le député,
Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 15
juin courant, pour me demander de faire exa-
miner si vraiment l'exécution du chemin de
fer de Denain à Saint-Amand constituerait un
danger pour la défense du territoire et, dans
le cas de l'affirmative, quelles seraient les
mesures à prendre par le génie militaire pour
éviter ce danger.

La question de l'établissement de la ligne de
Denain à St-Amand a déjà été examinée par
mes prédécesseurs, et récemment encore j'ai
dit moi-même, sur la demande de M. le ministre
des travaux publics, la soumettre aux délibé-
rations du comité des fortifications.

Conformément à l'avis formellement motivé de
ce comité, j'ai dû, en effet, demander qu'il fut
sursis à l'exécution de cette ligne, et il vous
suffira de jeter les yeux sur une carte pour
comprendre les motifs de ma détermination.

— ETAT-CIVIL DE ROUBAIX. —
Déclarations de naissances du 3 juillet. —
Emilie Provost, sentier de la Bassée-Masure, 40.
Louis Demets, rue Jacquart, cour du gaz.
Louise Gyzelinck, chemin des Couteaux, mai-
son Lesieur, 3. — Emilie Moeschler, rue de
l'Épave, cour Lampe, 4. — Flore Tassart, rue
de Barbuzelle, 1. — Louis Cazier, rue des Fon-
deurs, cour Chopart. — Gustave Coppens, rue
de l'Épave, 74. — Louis Toppens, rue des An-
gès, maison Jemart lieny.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 3 juillet. —
Henri Thioux, 2 mois, rue de l'Espérance, cour
Bumotier. — Amans Florin, 1 mois, rue de la
Croix, maison Cour. — Jeanne Dewaele, 6
mois, rue des Champs, cour Raux, 6. — Auguste
Moulin, 31 ans, tisserand, rue Bernard, cour
Ducroquet. — Hélène Delebecq, 2 mois, rue
de la Fosse-aux-Chènes, cour de l'Aigle d'or.
— Jules Quilvry, 32 ans, journalier, rue du
Nouveaux-Monde, cour Jean Wille. — Maria
Vanbosthuis, 80 ans, ménagère, rue du
Père, 3.

— BELGIQUE. —
Rupture de nos relations
diplomatiques avec l'Empire Allemand.
Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal de
Bruxelles* :
Si nos renseignements sont exacts, nos files
nationales, moralement détruites par la rupture
de nos relations officielles avec le Saint-Siège,
ont été matériellement impossibles.

Quelle étrange que cela puisse paraître, on
nous affirme que M. le ministre des affaires
étrangères aurait proposé au Roi de rappeler sa
légation de Berlin. C'est le 9 juin que M. le baron
Notherm aurait quitté Berlin.

Résumons brièvement les longues informa-
tions que nous avons reçues. M. Frère, qui
voulait rompre avec le Pape, chef spirituel des
catholiques, aurait cherché à démontrer son
impartialité en prenant la résolution de rom-
pre en même temps avec le gouvernement alle-
mand, dont le chef passe, à juste titre, pour
être le plus puissant représentant de la prin-
ciple contraire à l'athéisme, et qui est même
le Pontife suprême (*Oberkirchen*) de la religion
protestante. Malgré sa puissante dialectique,
M. Frère n'est pas parvenu à trouver un moyen
convenable pour rompre de cette façon. M. le
prince de Bismarck n'ayant pas eu beaucoup
d'efforts à déployer pour démontrer que le pays
du *Kulturkampf* méritait, en définitive, la bien-
veillance particulière d'un homme aussi éclairé
que M. Frère. Ce dernier, prévoyant que son
désir de jeter les yeux sur une carte pour
comprendre les motifs de sa détermination.

— UNE ÉLECTION EN ANGLETERRE. —
Une élection complémentaire vient d'avoir
lieu à Butehirst. M. Darynph, conser-
vateur, a été élu par 563 voix contre
M. Coussell, libéral, qui a obtenu 540.

— NOUVELLES DU SOIR. —
Voici le sommaire du *Journal officiel*
d'aujourd'hui :
Rapport adressé au Président de la Républi-
que par le ministre de l'Intérieur, relatif au
compte général de l'administration de la justice
civile et commerciale en France.

— FAITS DIVERS. —
Les cochers des tramways de Bordeaux
viennent de se mettre en grève. Les men-
diantes sont obligés de conduire eux-mêmes
leurs voitures.

— ARRÊTATIONS DE DEUX RUSSSES
A PARIS. —
Samedi matin, à cinq heures, des agents
de police ont arrêté deux jeunes Russes,
MM. Klatschko et Ergenson. La *Justice*
croit que rien ne motivait cette mesure de
rigueur. M. Klatschko habite Paris depuis
trois ans, s'occupait de littérature et était
resté abominablement étranger à la poli-
tique française. Quant à M. Ergenson il est
arrivé à Paris depuis quinze jours à peine.

— A PROPOS DU VOTE DU SENAT. —
On nous écrit de Paris ce matin :
« Le conseil des ministres, qui s'est déjà
réuni, hier matin, se réunira également ce
matin pour examiner la situation faite au
gouvernement par l'adoption de l'amende-
ment Bozérien par le Sénat. On ou deux
ministres auront une entrevue avec la com-
mission d'amnistie de la Chambre des
députés avant la séance au cours de la-
quelle la loi modifiée par le Sénat sera dé-
posée sur le bureau.

— CORRESPONDANCE. —
Roubaix, 5 juillet, 1880.
Monsieur le Rédacteur en chef,
Comme suite à la lettre que vous a été
adressée par Monsieur Jules Noyelle, et
qui renferme de si justes réclamations, je
crois devoir demander si la municipalité, en
faisant l'école de natation, a eu l'intention
de l'assimiler à l'établissement des bains.

— L'INTERVENTION FRANÇAISE EN
ORIENT. —
La *Justice* publie la note suivante :
« On assure dans les régions diploma-
tiques que la France n'a manifesté jusqu'à
présent aucune disposition à prendre part
à une intervention armée en Orient, et que
les dépêches anglaises ou allemandes d'a-
près lesquelles la France accepterait le man-
dat d'assurer l'exécution des décisions de
la conférence de Berlin, ne reposent sur
aucune information précise. Il doit en être
ainsi, il serait absolument inacceptable
qu'il en fût autrement. »

— NOUVELLES DU MATIN. —
LE GOUVERNEMENT BELGE
ET LE NONCE.
Bruxelles, 4 juillet.
Dans une lettre en date du 30 juin, adres-
sée au Nonce, M. Frère-Orban, lui reme-
tant ses passeports, dit : « L'intérêt de la
justice et de la vérité m'oblige à maintenir
mes appréciations du 28 juin et l'exactitude
des faits qui ne sauraient ébranler de va-
gus ou téméraires dénégations.

— DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. —
ELECTION DE LA 2^e CIRCONSCRIPTION
DE DUNKERQUE.
Dunkerque, 4 juillet.
ELECTION LÉGISLATIVE.
Inscrits 15,632
Votants 11,908
M. Bergerot (droite) 6,670
M. Claeys (gauche) 4,784
Il manque une commune.

— MONUMENT DE M. BARNI.
Amiens, 4 juillet.
Aujourd'hui à trois heures a eu lieu
l'inauguration du monument élevé par
souscription à la mémoire de Jules Barni
sur le cimetière de la Madeleine. On remarque
MM. Goblet et Douville-Maillefeu, députés ;
plusieurs conseillers généraux, le maire et
les adjoints d'Amiens, le Préfet de la Somme
et le sous-préfet d'Abbeville.

— LA GREVE DE BORDEAUX.
Bordeaux, 4 juillet, midi 25.
Une réunion des ouvriers charpentiers a
eu lieu aujourd'hui à huit heures. Environ
270 du président du citoyen Plessand.
Quelques patrons ont accepté une augmen-
tation de 55 centimes.

— UN VOTE IMPORTANT EN SUISSE.
Genève, 4 juillet.
La loi sur la séparation de l'Eglise et de
l'Etat a été repoussée par 9,306 voix contre
4,064.

— INCENDIE D'UN THEATRE.
Londres, 5 juillet.
Le théâtre dit *Duke's Theatre* a totale-
ment brûlé cette nuit.

— LA NOTE DES PUISSANCES.
Constantinople, 4 juillet.
M. de Hatzfeld, le doyen des ambas-
sadeurs, communiquera demain à la Porte
la note collective des puissances.

— DERNIERE HEURE. —
LE GOUVERNEMENT
ET L'AMNISTIE.
Paris, 5 juillet.
Il se confirme que le gouvernement ne
prendra aucune initiative relativement à la
question de l'amnistie qui va prochainement
venir à la Chambre des députés.

— CHAMBRE DES DÉPUTÉS.
Service télégraphique particulier.
Présidence de M. BETHMONT.
La séance s'ouvre à 2 heures.
L'AMNISTIE.
M. CONSTANS, ministre de l'Intérieur, dé-
pose sur le bureau de la Chambre la propo-
sition de loi sur l'amnistie votée au Sénat.

— ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES.
Jean MASQUELIER, rue Pauvre 3
Salon de coiffures. — Parfumerie
Restaurants
FERRAILE, (Hôtel), rue Nain, 5, Rou-
baix.
GINIONS, rue Neuve.

— CREDIT FONCIER DE FRANCE.
2^{me} EMPRUNT COMMUNAL
de 500 millions
EN OBLIGATIONS DE 500 F. 3 0/0
AVEC LOTS
ENTIEREMENT CONFORMES
AU TYPE DES OBLIGATIONS COMMUNALES
ÉMISSES LE 5 AOUT 1879

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres

— SANTIÉ ET ÉNERGIE À TOUS
ENDUS sans médecine, sans purges et sans
raus, par la délicieuse farine de santé dite :
REVALÈSCIERE
DU BARRY, de Londres